

LOGO CABINET



Mars 2021

**LES ACTUALITÉS FISCALES, SOCIALES, JURIDIQUES ET
PATRIMONIALES DU 1^{ER} AU 31 MARS 2021**



A close-up photograph of a person's hands working at a desk. The left hand holds a silver pen, and the right hand is using a black calculator. In the foreground, a hand is pointing at a spreadsheet with various numbers. The background is slightly blurred, showing a person in a dark suit sitting at a desk.

Chapitre 1

LES ACTUALITÉS FISCALES

Un cas vécu

- L'une de ses filiales rencontrant d'importants problèmes financiers, une société lui avance des fonds à plusieurs reprises. Mais parce qu'elle pense avoir des difficultés pour obtenir le remboursement des sommes prêtées, elle constitue une « provision pour créance douteuse », qu'elle déduit de son bénéfice imposable
- Sauf que la société n'a engagé aucune démarche pour recouvrer les sommes dues, constate l'administration qui lui refuse alors la déduction demandée
- A tort ou à raison ?

La réponse du juge

- A tort : le risque d'impayé étant caractérisé, le juge annule le redressement fiscal



Une question

- Parce qu'un client ne lui a pas payé sa facture à la suite d'une livraison de marchandise, une société envisage de demander à l'administration fiscale à récupérer la TVA déjà reversée pour cette opération
- A-t-elle un délai à respecter pour faire cette demande ?